Venasque et Mazan honorés pour leurs projets

Les prix départementaux d'architecture et du paysage ont été décernés

Le Conseil départemental et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) de Vaucluse ont choisi leurs lauréats du traditionnel prix de l'architecture et du paysage 2017. Si plus de vingt dossiers ont été sélectionnés dès le mois de novembre dernier, seuls quatre prix, plus un spécial du jury, ont été décernés lundi soir du côté de l'hôtel du Département lors d'une soirée solennelle.

Après un discours et une conférence orchestrée par Philippe Robert, architecte émérite et invité d'honneur, Maurice Chabert, président du Conseil départemental a tenu a rappelé que *"tous ces projets d'aménagement présentés témoignent en réalité de la qualité et de la grande diversité de l'expression architecturale et paysagère de Vaucluse mais aussi de l'audace et la pertinence des maîtres d'ouvrage lauréats."*

Une nouveauté pour cette année

Instaurés depuis 1995, ces trophées ont fait cette fois cette année la part belle aux projets écoresponsables puisqu'un prix a été décerné pour la première fois. Le prix Envirobat Bâtiments durables méditerranéens (BDM) a été décerné à la commune de Mazan pour sa salle polyvalente *" La Boiserie."*

Parmi les lauréats du concours, la commune de Venasque a notamment remporté le prix spécial du jury. / PHOTO M.B.

" Une œuvre livrée en 2013 avec une devanture construite à partir de cèdre du mont Ventoux. C'était un souhait pour nous de part" explique aimé Navello, maire de Mazan.

Florence Loup-Dario, architecte pour l'aménagement de la bibliothèque et de logements en réhabilitation d'une maison sur Vénasque a quand à elle retiré beaucoup de satisfaction pour son prix spécial du jury. *" C'était un cas difficile. Il y a eu beaucoup de problèmes pour mettre au point notre projet. Entre le cadastre, l'avis du voisinage et les retards de chantier, l'équipe est restée soudée et nous sommes fiers d'avoir finalement été récompensés." " Cela montre aussi que l'on sait revaloriser un à Venasque avec de beaux projets pour accueillir de nouveaux habitants au cœur du village"* avouera, un brin ému, Gaby Bézert, le maire de la commune.

Enfin, la commune de Carpentras a de son côté été récompensée pour l'aménagement de sa Coulée verte tout comme Pernes-les-Fontaines pour sa médiathèque et sa ludothèque.

Matthieu BIGOUROUX

LE PALMARÈS

- Lauréat : Aménagement de la Coulée verte, maître d'ouvrage : Ville de Carpentras, maîtres d'œuvre : Emmanuel Nebout et Alep

- 2e prix : Médiathèque et ludothèque, maître d'ouvrage : commune de Pernes-les-Fontaines, maître d'œuvre : Atelier Mosségimmig

- 3e prix : Cabinets d'architecte et d'expertise comptable, maître d'ouvrage : Sarah Bernard, maître d'œuvre : Philippe Laurent

Prix spécial : Aménagement d'une bibliothèque et de logements en réhabilitation d'une maison, maître d'ouvrage : Commune de Venasque, maître d'œuvre : Florence Loup-Dario

Prix Envirobat BDM : Salle polyvalente "La Boiserie", maître d'ouvrage : Commune de Mazan/Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat Venaissin (AMO-Assistant à la maîtrise d'ouvrage), maître d'œuvre : François Defrain et Olivier Souquet